

N° 129
S É N A T

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2014-2015

9 juillet 2015

PROJET DE LOI

*de règlement du budget et d'approbation des comptes
de l'année 2014.*

(procédure accélérée)

*Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, le
projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en
première lecture après engagement de la procédure
accélérée.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 2813, 2921 et T.A. 561.

Sénat : 596 et 604 (2014-2015).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 9 juillet 2015.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER